Constructeur :

ROLLADEN SCHNEIDER

Egelsbach R.F.A.

Représentant en France :

S.C.A.P.

Aérodrome de Bailleau Armenonville 28320 GALLARDON

Certificat de type n°IM 151

du: 4/11/1981

Numéro de série :

Immatriculation :

APPROUVE PAR LE SECRETARIAT GENERAL

Ce planeur doit être utilisé en respectant les "Limites d'Emploi"

A L'AVIATION CIVILE

Sections: 0, 2, 3, 4.

Pages : 0.1 à 0.3

2.1 à 2.6

4.1 à 4.4

Le: 4 novembre 1981

spécifiées dans le présent Manuel de Vol.

CE DOCUMENT DOIT SE TROUVER EN PERMANENCE DANS LE PLANEUR.

; {, .

TABLE DES MATIERES

Page de garde	0,00000000,	0.1
Table des matières	0 0 0 0 0 0 0 0 0	0.2
Liste des mises à jour	0 0 0 0 0 0 0 0	• 0.3
Section 1 - GENERALITES	•	
Description	,	
- Caractéristiques dimensionnelles		1.1 & 1.2
- Plan 3 vues	••••••	1.3
Section 2 - LIMITES D'EMPLOI	,	•
- Bases de certification	*****	2.1
- Vitesses limites indiquées	******	2.1
- Facteurs de charge		2.2 .
- Limites de masse et centrage	••••••	2.2
- Cas des pilotes légers	******	2.3
- Emport d'eau dans les water-balla	st	2.4
- Plaquettes obligatoires	•••••	2.5
- Equipements		2.6
Section 3 - PROCEDURE D'URGENCE		
- Evacuation		3.1
- Sortie de vrille		3.1
Section 4 - PROCEDURES NORMALES	: :	
- Préparation des vols		4.1
- Vérifications avant vol	*****	4.1
- Visite cabine	••••	4.1
- Evolutions		4.2
- Atterrissage	•••••	4.3
- Polaire des vitesses	********	4.4
Section 5 - MONTAGE, DEMONTAGE DU PI	ANEUR	5.1

		j
		_
		۵
		ē
		P
		po
	z el	
	e	

Planeur : LS 4

Edition nº

LISTE DES MISES A JOUR

Ио	pages révisées	lature des amendements	Approbation Date	S. C. A. C. Vica
	!	1] 	
	•	1	i !	!
•	1	!!	! ! !	
		1	; !	
,		!	1 ·	
	! ! !	: !	; !	l-c
	!		1 1	
	!!	! !	! !	
	1 1		!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!	
	1	! !,	: 1 !	
	1	1	1	
	!	1	1 1 1	
		1	1	
	1	1 ! !	: : :	,
45	1 .	!	!!!	, !
9 .	!	!	! !	
ý. V	1	1	!	

		, gra
		ri,
		4%
		¢.
		m.
		ji.e.
•		
		21.
		₽

I - DESCRIPTION & CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES

Encomprehent general	Encombrement ge	néral :
----------------------	-----------------	---------

- En	vergure	 15 m.

- Longueur totale 6,75 m.
- Hauteur totale 1,35 m. en ligne de vol
- Surface totale 10,50 m2.

Voilure :

- Type de profil F x 143 - 147 modifié/Fx 60.126

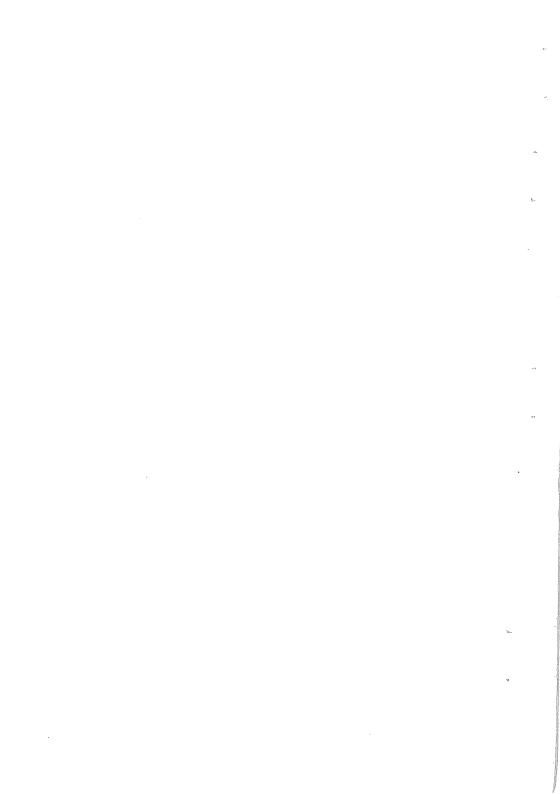
- Allongement 21,4 Dièdre 4°
- Corde aerodynamique moyenne 0,70

Ailerons :

- Surface
- Débattement vers le haut 23° ± 2 65 mm ± 5 vers le bas 14° ± 1 40 mm ± 3

0,427

mesuré à 165 mm ce l'axe d'articulation.



Freins :

- Description

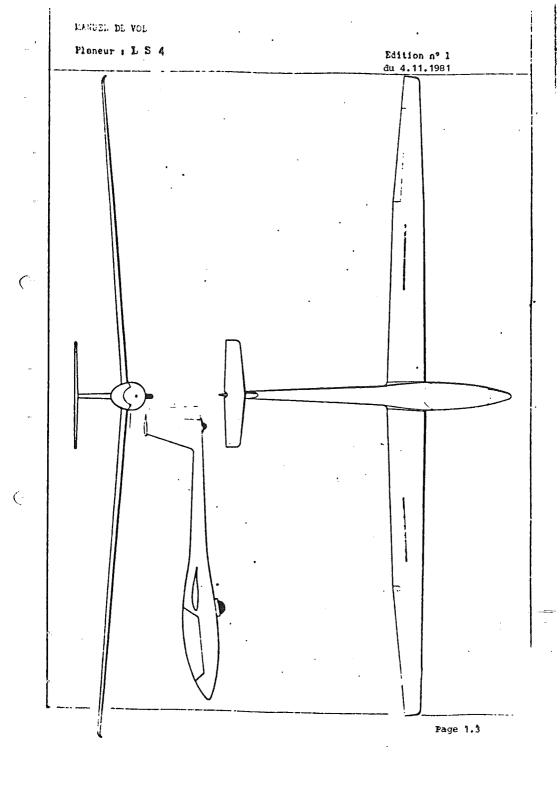
- Fonctionnement

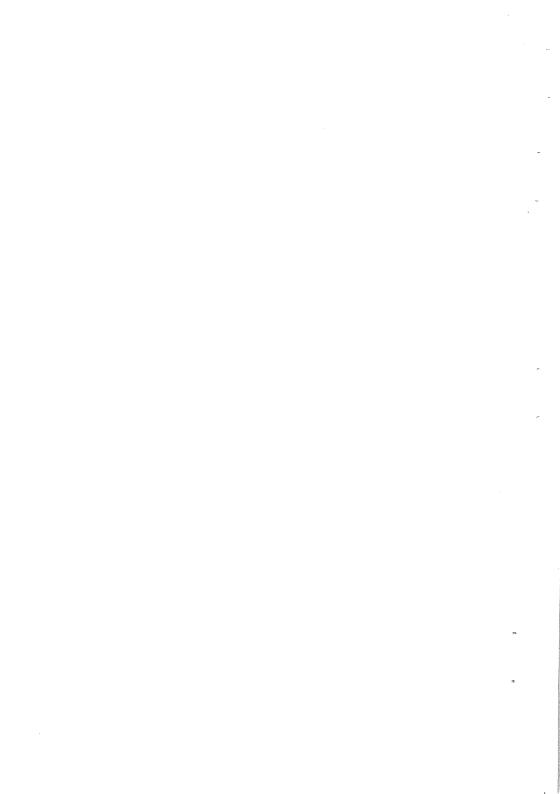
Planeur & L S 4		Edition nº 1
		du 4.11.1981
Aérofreins :		
- Type		Schempp-Hirth & double surface
- Commande	•••••	Rigide
Water-ballast :		
Water-ballast soundes situate des contenance 70 1 dans chaque	s la partie av aile.	ant de la voilure,
Empennage vertical &	•	
- Surface	·. •••••	1,03 m2 dont 0,309 pour la gouverne
- Description de la commande	• • • • •	Par câble
- Calage du plan fixe	••••	Dans l'axe de symétrie du fuselage
- Gouverne de direction :		
Débattement 28° ±'1 150 mm mesuré à 310 mm de l'axe.	à droite et à	a gauche ± 10 m
Empennage horizontal	,	
- Surface	•••••	1 m2 dont 0,30 pour la gouverne
- Description de la commande	•••••	Commande rigide par tube
vers le haut Débattement	27° ± 3	364 mm ⁴ 5 mm
vers le bas	21º ± 2	245 mm ± 5 mm
mesuré à 148 mm de l'axe. d'arti à 300 mm en dessous de l'are	culation par te supérieure	rapport à un point situé de la gouverne de direction.
Atterrisseur :	•	_
- Type		Monoroue
- Dimensions de la roue	• • • • •	400 x 4 .
- Pneu : pression de gonflage	• • • • •	3,5 bars
- Fonctionnement	****	Commande manuelle par tube métallique

Frein dans le moyeu de roue commandé par câble

Commandé par appui simultané des talons sur le palonnier.

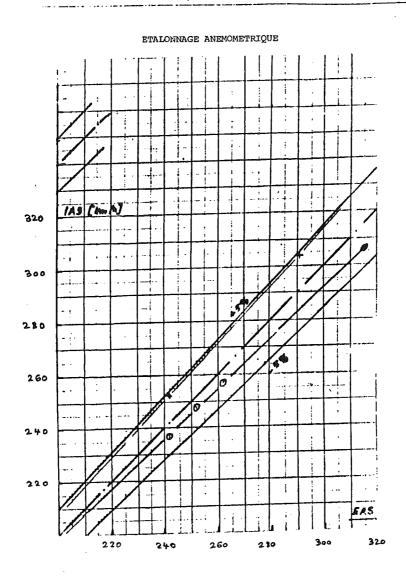


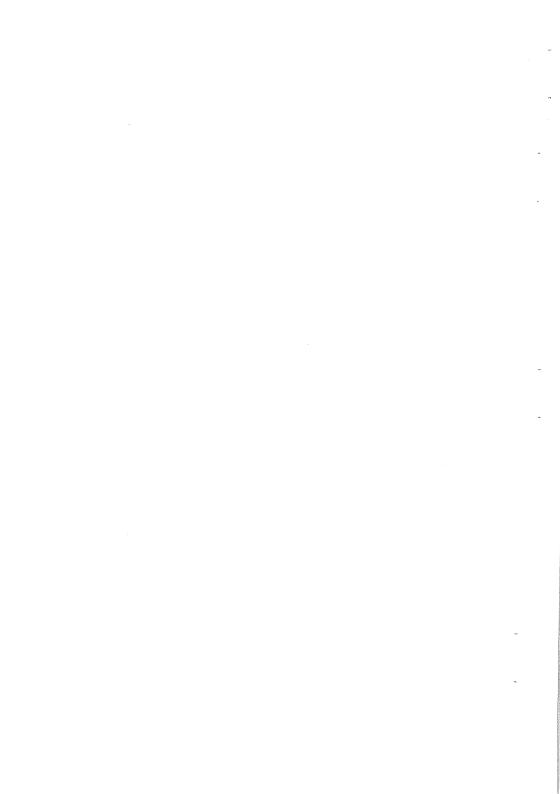




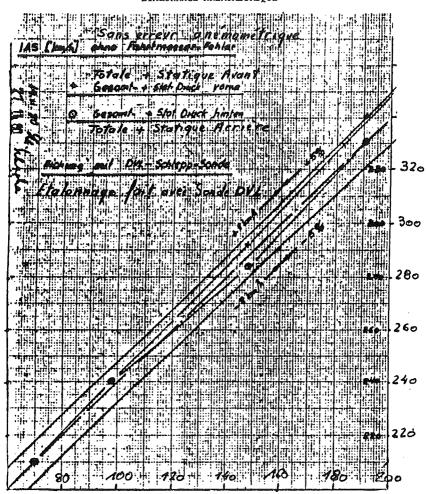
Page -2.1

			, <u> </u>
			-
			_
			¥-
•			
			^
			da
			**
			•
		ı	



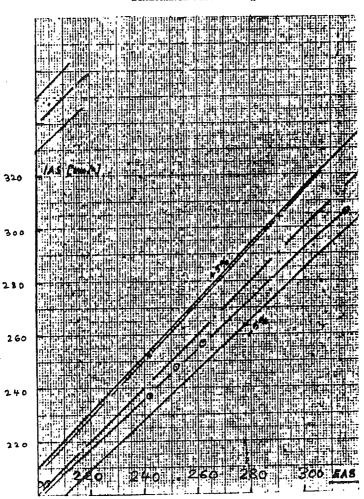


ETALONNAGE ANEMOMETRIQUE











Facteurs	đе	charge	limite	8

à 180 Km/h + 5,3 % - 2,65

A 270 Km/h + 4 \$ - 1,5

Masses :		Cat.U
Nasse maximale autorisée ballast pleins		472 Kg
Masse maxi des parties non portantes		230 Kg
Charge utile	••••	110.Kg
Capacité maximale des water-ballast	•••••	140 L.
(voir tableau page 2.4)		

Masse mari autorisée ballast vides 370 kg.
Masse à vide (environ) 235 kg

Centrage :

- Mise à niveau : arête inférieure du fuselage (en avant du patin de queue)
 horizontale.
- Ligne de référence plan vertical tangent au bord d'attaque au niveau de la nervure d'emplanture.

Limite de centrage avant en vol 225 mm en arrière ligne référence Limite de centrage arrière en vol 375 mm en arrière ligne référence

Bras de levier pilote 550 mm en avant ligne référence



Lest de compensation :

MASSE DU PILOTE EQUIPE (pilote + parachute)	Nbre de gueuses à placer à l'avant	MASSE d'une gueus e
70 Kg et au-dessus	0	
65 à 70 Kg	1	2,45
60 à 65 Kg	. 2	Kg
55 à 60 Kg	3 ,	

Le pilote a la responsabilité de s'assurer du chargement convenable de l'appareil (masse et centrage).

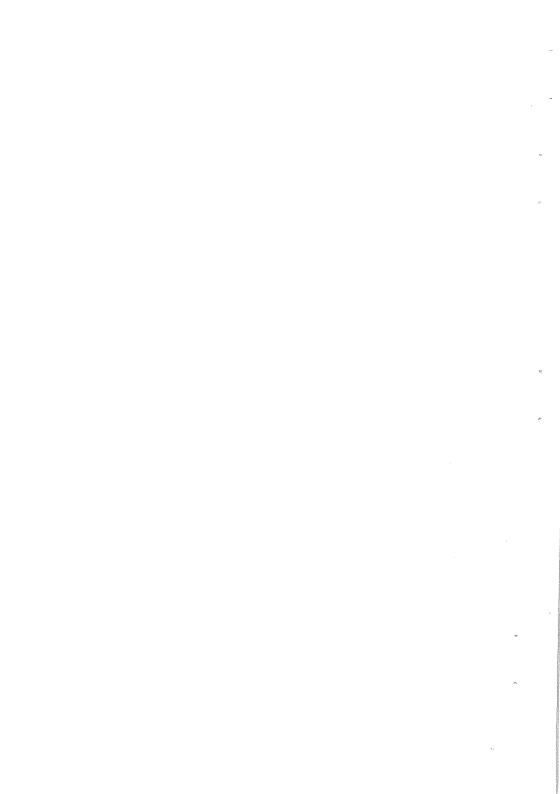
Masse maxi pilote : 110 Kg.

La masse du pilote équipé doit être supérieure à 70 kg. Sinon, il faut fixer des plaques de lest à l'endroit prévu à cet effet dans le nez.

pour l'installation d'une batterie à l'arrière, le pilote équipé doit peser au moins 85 Kg.

LE VOL ACROBATIQUE, LES VRILLES ET GLISSADES SONT FORMELLEMENT INTERDITS.

- Vol de nuage selon la règlementation en vigueur.
- Nombre de place : 1

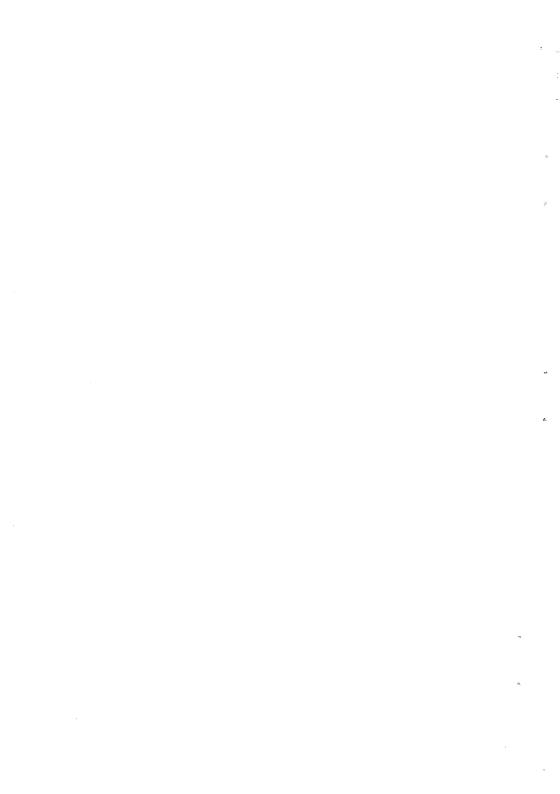


Planeur : L S 4

Edition nº 1 du 4.11.1981

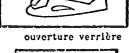
Emport d'eau possible selon masse pilote

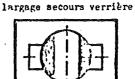
Masse du pilote équipé		Masse à vide du planeur équipé							Masse totale			
éventuellement avec lest mobile	230	235	240 Empor	245 t d'eau	250 1 maxi	255	260	admissible en vol				
70	140	140	140	140	140	140	140	47	72			
75	140					-	137	, 1				
80	140					137	132					
85	140				137	132	127					
90	140			137	132	127	122					
95	140		137	132	127	122	117					
100	140	137	.132	127	122	117	112					
105	137	132	127	122	117	112	107					
110	132	127	122	117	112	107	102					

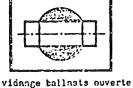




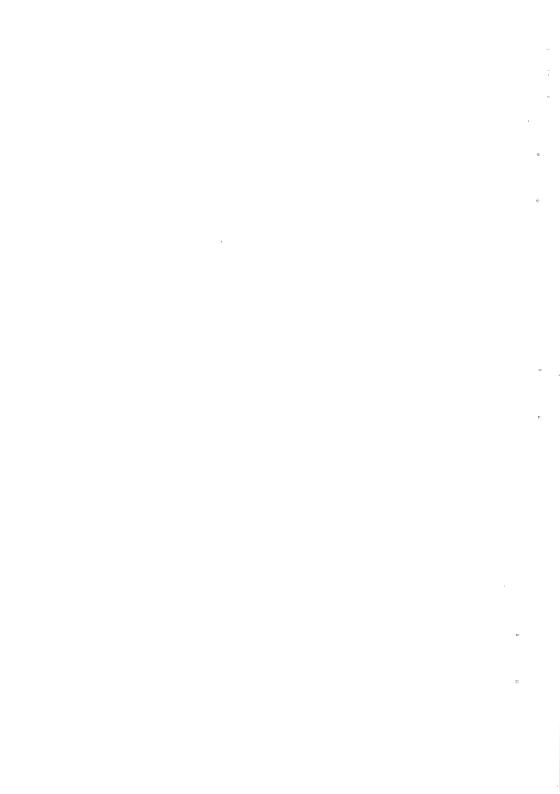








vidange ballasts fermée



MANI			
RAA MI	1641.	11.0	VIII.

Planeur : L S 4

Edition nº 1 du 4.11.1981

Masse maximale autorisée	•••••		472 Kg.	
Charge utile			110 Kg.	
Masse maximale des parties non	portantes	• • • •	230 Kg.	
			•	
Vitesse à ne jamais dépasse	er	VN e	270 Km/h	
Vitesse maximale en air ag		٧B	180 Km/h	
·		VA 1	180 Km/h	
Vitesse maximale de sortie	des AF	VBS	270 Km/h ~	
VLe = VLo	•••••	•	270 Km/h	

DESCRIPTION DES DIFFERENTS EQUIPENENTS

Obligatoires :

- 1 Anémomètre (plage de mesure 50 à 300 Km/h)
- 1 Altimètre
- 1 Compas magnétique
- 1 Indicateur de dérapage
- 1 Variomètre
- 1 Ceinture de sécurité comportant des harnais d'épaule d'un type homologué.

Optionnels :

L'appareil est capable de recevoir les équipements supplémentaires suivants :

Indicateur de virage
Horizon artificiel et son alimentation
Appareil de radio-communication et son alimentation
Installation d'oxygène complète.



Section 3 - PROCEDURE D'URGENCE

a) Largage d'urgence verrière

Pour l'éjection de la verrière en vol, procéder comme suit :

- 1) Actionner la commande d'ouverture verrière
 - BASCULER VERS L'AVANT LES 2 VERROUS DE VERRIERE situés latéralement (noir et rouge).
- 2) Actionner la commande largage verrière
 - . TIRER LA POIGNEE ROUGE située sur le bord inférieur .droit de la planche de bord.

b) Sortie de vrille

En cas de vrille accidentalle, utiliser la procédure stendard : manche au neutre, palonnier du côté opposé à la vrille (à fond).
Dès que la rotation est stoppée, remettre le palonnier au neutre et effectuer immédiatement une ressource avec un facteur de charge modéré.

ij Ę

SECTION 4 - PROCEDURES NORMALES

(Toutes les opérations à effectuer dans l'ordre)

Vérification avant vol (Prévol)

- <u>Visite extérieure</u> Aile gauche : ailerons, aéro-freins, état général, cockpit, verrouillage de l'axe principal des ailes, règlage des pédales et des instruments de bord, état de la verrière, essai du crochet.
 - Aile droite : ailerons, aéro-freins, état général.
 - Fuselage : état général, train avec ses trappes, gonflage pneu, béquille, direction,
 - Empennages : horizontal bien branché et libre vérifier par le regard prévu à cet effet.
 - Roulette de queue : retirer l'ensemble corset roulette.

Vérifier le fonctionnement du frein et des néro-freins (voir verrouillage).

- Visite cabine

- Objets flottants arrimage.
- Ceintures de sécurité.
- Verrouillage largage secours verrière enclanchée

S'assurer que le dossier du siège et les pédales sont bien réglés.

Noter que le dossier peut se régler par le bas, au sol, afin de l'adapter aux différents parachutes, le réglage du haut peut etre modifié en vol, ne pas oubler dans le cas de modification de réglage en vol d'ajuster les bretelles de sécurité.



SECTION 4 - PROCEDURES NORMALES

essai du crochet.

(Toutes les opérations à effectuer dans l'ordre)

Vérification avant vol (Prévol)

- <u>Visite extérieure</u> Aile gauche : ailerons, aéro-freins, état général, cockpit, verrouillage de l'axe principal des ailes, règlage des pédales et des instruments de bord, état de la verrière,
 - Aile droite : milerons, méro-freins, état général.
 - Fuselage : état général, train avec ses trappes, gonflage paeu, béquille, direction,
 - Empennages : horizontal bien branché et libre vérifier par le regard prévu à cet effet.
 - Roulette de queue : retirer l'ensemble corset roulette.

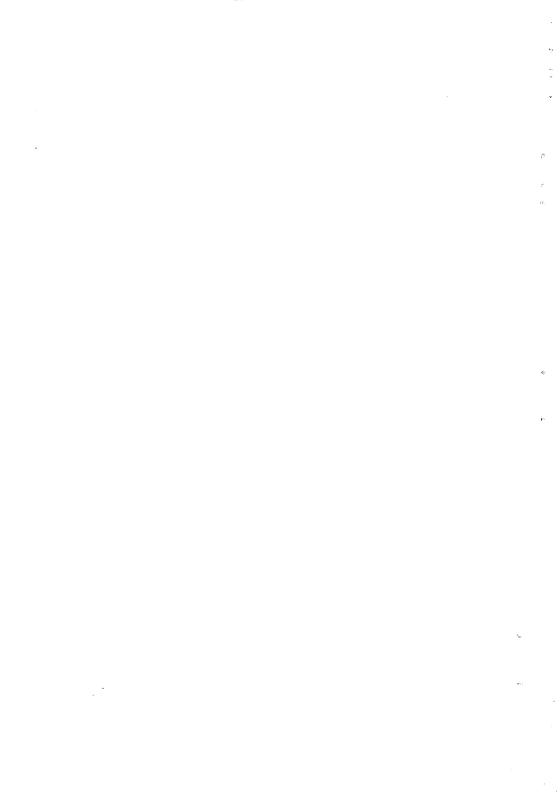
Vérifier le fonctionnement du frein et des néro-freins (voir verrouillage).

- Visite cabine

- Objets flottants arrimage.
- Ceintures de sécurité.
- Verrouillage largage secours verrière enclanchée

Vérification avant décollage

- Gouvernes
- Verrière fermée
- Câble accroché et crochet essayé
- Instruments règlés
- Aéro-freins essayés rentrés
- Frein essayé
- Eventuellement, radio ON



S'assurer que le dossier du siège et les pédales sont bien réglés.

Noter que le dossier peut se régler par le bas, au sol, efin de l'adapter aux différents parachutes, le réglage du haut peut etre modifié en vol, ne pas oubler dans le cas de modification de réglage en vol d'ajuster les bretelles de sécurité.

Decollage en remorqué :

Mettre le trim au neutre, serrer les freins en poussant sur les talons afin de tendre le cable du remorqueur, ne pas remorquer en dessous de 100 Km/h ballast vides et pas à moins de 120 Km/h ballast pleins. Le cable de remorquage devra mesurer au moins 30 m (60 m sont recommandés).

> Le largage se fait en tirant la poignée jaune Remorquer toujours avec le crochet avant

Décollage au treuil :

Bien s'attacher dans le planeur et mettre le dossier du siège aussi vertical que possible. Mettre le trim légèrement en avant. Freiner légèrement avec les talons.

Si le treuil tire brutalement, bien controler l'assiette en poussant sur le manche, ne laisser en aucun cas un cabré excessif se produire (Vitesse de treuillage mini 90 Km/h sans eau) et 100 Km/h ballast pleins.

Treuiller exclusivement avec le crochet AR

		·
		,
		b-
		k.
		p=
		х-
		۳
		r.
		•

Vol libre:

Respecter les vitesses indiquées en p. 2.6 et rappelées sur la plaquette située à l'intérieur du cocpitt.

A vitesse élevée, faites attention aux turbulences qui peuvent engendrer des accélérations désagréables.

Le train et les AF peuvent etre manoeuvrés jusqu'à Vne

Les Water ballast doivent etre laissés vides si la température risque de descendre au dessous de 0° au cours du vol.

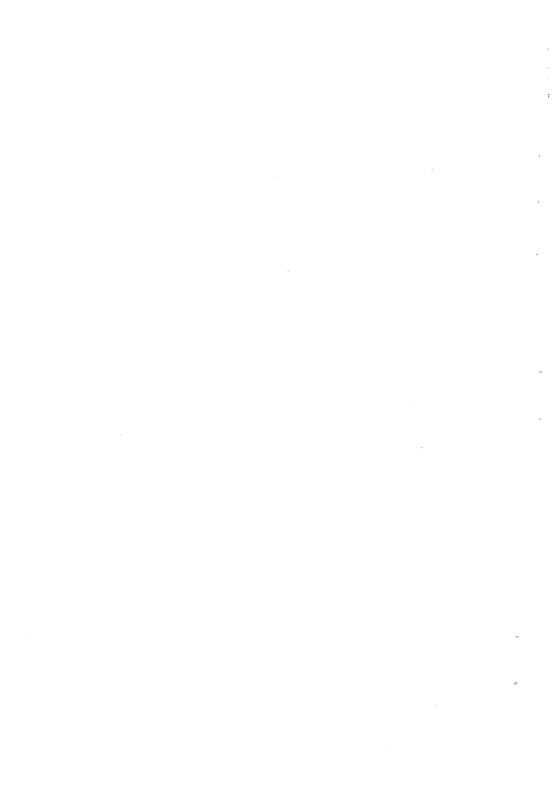
Atterrissage :

Avant l'atterrissage, il est recommandé de vider les water-ballast (durée 3 minutes environ pour 150 L); hors d'un aérodrome, si le terrain est mou ou détrempé, il est préférable de se poser train rentré.

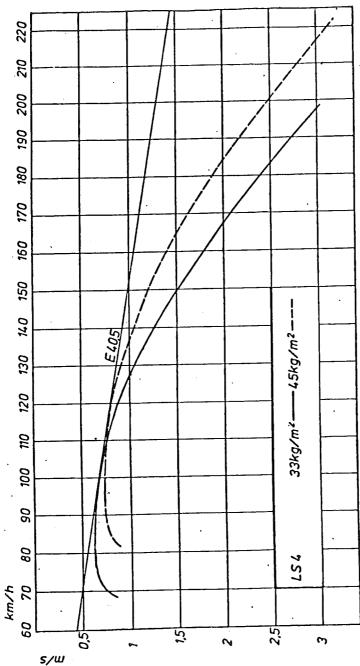
L'approche se fait à 1,3 Vs avec les aérofreins à demiefficacité. A pleine efficacité, les aérofreins permettent d'obtenir une finesse inférieure à 6 à 1,3 Vs.

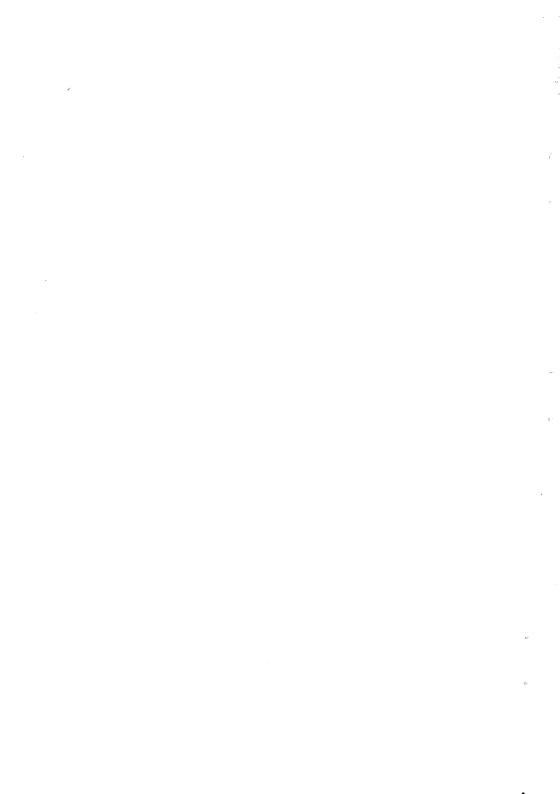
Il est formellement interdit d'effectuer des glissades pour se racourcir, celles-ci conduisant à une aspiration de la direction et à une perte d'efficacité de la profondeur. * * * * Pour freiner la roue, appuyer avec les talons sur le palonnier ; attention, ce freinage est très énergique.

* * L'anémométrie est de plus très érronée dans cette configuration.









Section 5

MONTAGE , DEPONTAGE

du planeur

a) Montage du planeur

Il peut être effectué par 2 personnes à condition de disposer d'un appui pour le bout d'aile.

Méthode :

- 1) Ailes
 - a) Nettoyer les exes principaux et les pions d'aile et les graisser ainsi que les bagues de la nervure d'emplanture.
 - b) Introduire une aile après l'autre jusqu'à ce que la nervure d'emplanture touche parfaitement le fuselage. Mettre les bouts d'aile à hauteur convenable (vérifier la concordance des bagues de longerons d'aile) et introduire les 2 axes principeux en faisant de légères rotations. Mettre les verrouillages.
 - c) Brancher les ailerons et les aérofreins avec les rotules, bien vérifier que le cliquet est revenu en position verrouillée et que le manchon rotatif recouvre bien l'attache.

2) Empennage

Glisser l'empennage horizontal à se place en introduisant le renvoi de commande de profondeur entre les gelets prévus. Tourner la roue à rochet de serrage modérement jusqu'à ce qu'il n'y ai plus de jeu perceptible dans l'empennage.

b) Après le montage

Vérifier le fonctionnement de toutes les commandes en les manoeuvrant plusieurs fois, coller les bandes adhésives nécessaires, vérifier le verrouillage des exes principaux.

c) Démontage

- Commencer par l'empennage, tenir le ressort légèrement écarté pour pouvoir manoeuvrer la roue à rochet, une fois celle-ci desserrée, retirer l'empennage dans le sens inverse du montage.
- les ailes se démontent exactement avec les opérations inverses du montage.

 E_{τ} -



Þ